

# DOSSIER: L'e-Administration avance à grands pas

Le projet Adèle doit proposer des services plus rapides, mieux gérés, et plus efficaces. Premier constat, suite à l'utilisation de cette approche d'une administration « toute numérique », il semble que 40% des gains de productivité dans les ministères sont liées à l'utilisation de cette méthode.

Pour évaluer les économies qu'implique la mise en place de l'e-Administration une équipe du ministère a développé un logiciel, Mareva (contesté par certains) qui permet de mesurer les gains financiers à prévoir. Et le gouvernement table sur une économie totale de 490 millions.

e-Administration: les dessous chics d'ADELE(*lundi 4 avril 2005*) Selon le baromètre BVA/Adèle, 27 % des français ont déjà utilisé Internet pour réaliser des démarches administratives. Soulignons d'ailleurs qu'au moins 3,5 millions de contribuables (sur un total de 32 millions de foyers fiscaux) ont utilisé la toile pour déclarer leurs revenus 2004 contre 600.000 sur la période correspondante en 2003.

France :L'e-Administration avance(*lundi 26 janvier 2004*) e-Administration l'Etat s'engage(*mercredi 29 septembre 2004*) e-Administration : la France fait mieux que l'Europe(*mercredi 9 mars 2005*) Impôts en ligne : une solution économique(*mercredi 16 mars 2005*) Déclaration en ligne le succès malgré l'embouteillage(*lundi 4 avril 2005*) Déclaration en ligne: 10% des foyers fiscaux ont fait confiance à Internet(*dimanche 15 mai 2005*) Les Français pourront e-déclarer leur changement d'adresse en ligne(*mercredi 27 avril 2005*) Sur les 140 projets du départ, les analystes considèrent que 30 % sont déjà opérationnels. L'on se souvient qu'à l'époque des premiers pas de l'e-Administration dans l'Hexagone, Jean-Pierre Raffarin avait déclaré devant un parterre de journalistes espérant une petite raffarinade : « Adèle, vise à faire définitivement entrer l'administration française dans l'ère des nouvelles technologies de l'information et de la communication » 1,8 milliard pour l'e-administration 'Adele' : 140 mesures(*lundi 9 février 2004*) Depuis, les français se sont familiarisés avec l'administration électronique. Ils sont dorénavant habitués à la possibilité de remplir les documents administratifs et dire au passage au revoir à une administration jugée par l'ensemble des gens comme « trop archaïque et surtout trop lente ». Déclaration des impôts en ligne, changement d'adresse, signes en ligne (pour les sourds et les malentendants)? Ce n'est pas un rêve, la modernisation de l'administration est enfin sur les rails, et cela n'est pas vrai qu'en France. C'est toute l'Union Européenne qui évolue vers une administration plus souple et plus rentable. L'Italie ouvre la voie de la e-administration décentralisée(*mercredi 7 mai 2003*) e-Administration les publics cibles sont identifiés(*vendredi 27 août 2004*)

### **L'e-administration en Europe**

Evolution du nombre de services mis en ligne par les administrations, en %, en octobre 2003

- 1-Suède 80%
- 2-Irlande 80%
- 3-Autriche 78%
- 4-France 72%
- 5-Royaume-Uni 70%
- 6-Espagne 60%
- 7-Italie 55%
- 8-Allemagne 52%